



LOI FONCTION PUBLIQUE

Grève le 9 mai 2019

Malgré une année de concertation et plus de 80 amendements déposés aux différents conseils supérieurs, nous n'avons pas été entendus.

C'est pourquoi la fédération nationale INTERCO CFDT appelle l'ensemble des personnels de la fonction publique territoriale et des ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Affaires Étrangères et des Affaires Sociales à la **grève et aux mobilisations** dont les manifestations le **jeudi 9 mai 2019**.

La fédération INTERCO CFDT appelle les personnels à se mobiliser pour :

- Dire leur opposition au projet de loi de transformation de la fonction publique ;
- Refuser la précarisation et la paupérisation accrue des agents publics ;
- Dire leur attachement à un service public de qualité, garant de la cohésion sociale et accessible à tous les usagers, et au statut de la fonction publique, garant de l'égalité, de l'adaptabilité et de la continuité du service public ;

- Exiger un dialogue social de qualité qui tienne compte de leur parole et soit porteur de progrès dans leur vie au travail et leur carrière.

Pendant la durée du préavis, la fédération INTERCO CFDT participera à toute négociation qu'il vous conviendra d'ouvrir, conformément aux termes de l'article L2512-2 du Code du Travail sur l'exercice du droit de grève dans la fonction publique.



Consultez le site internet de la CFDT-EMS.
www.cfdt-cus.net

Communiqué de presse - La CFDT alerte les parlementaires

Le 27 mars, le projet de loi de « transformation de la fonction publique » a été présenté au Conseil des ministres. C'est pourquoi le même jour **INTERCO CFDT** a alerté les parlementaires sur tout le territoire.

Le Gouvernement a souhaité proposer une loi uniformisant les trois versants de la fonction publique.

Pour autant, la fonction publique territoriale a ses spécificités. Les employeurs territoriaux sont multiples avec une organisation et des règles administratives et financières différentes de celles de l'État.

Les syndicats **INTERCO** contactent les parlementaires pour obtenir un rendez-vous afin de leur présenter les propositions de la **CFDT** pour ce projet de loi :

- Le recours aux contrats doit être encadré afin de ne pas creuser les écarts de rémunération ou de déroulé de carrière ;
- Il faut que le temps de travail reste une négociation locale et que chaque employeur garde sa liberté d'action ;
- La fusion des instances ne doit pas empêcher le dialogue social ;
- Il faut instaurer un véritable droit à une deuxième carrière pour anticiper l'usure professionnelle.

En parallèle la fédération **INTERCO CFDT** effectue une démarche au niveau national en interpellant par courrier également, les députés membres de la commission des lois, les présidents de groupe et les délégués aux collectivités territoriales et à la décentralisation, pour leur faire part des risques pour les services publics à une plus grande précarisation et paupérisation des agents publics, si cette loi était votée en l'état.

INTERCO CFDT leur rappellera aussi que le statut reste un outil au service des collectivités, le recours aux contractuels n'étant pas une réponse à la baisse des dotations.

Il faut des garanties pour les agents, des garde-fous pour les employeurs et pour les usagers, l'assurance d'égalité, de neutralité et de continuité des services publics locaux sur tout le territoire.

Alors que les choix d'avenir sur la fonction publique seront faits prochainement, il est nécessaire d'avoir un débat serein.

La fédération **INTERCO CFDT** compte sur l'intervention des parlementaires pour que l'avis des agents publics soit enfin pris en compte.

Les Services Publics rythment les pas de nos vies



Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT)

Une commission plénière CHSCT aura lieu le jeudi **4 avril 2019**, plusieurs points sont à l'ordre du jour :

Points pour avis :

L'avis du CHSCT est sollicité sur la prise en compte, des impacts liés aux projets d'évolution des services ou de travaux, sur les conditions de travail des agents

- Procédure de dématérialisation du calcul du quotient familial pour les étudiants dans la cadre de la tarification solidaire

Direction des Solidarités et de la santé – Action sociale territoriale - Délégation 1 du 12 mars 2019

- Projet de service du service prévention des enjeux environnementaux

Direction de l'Environnement et services publics urbains - Délégation 1 du 12 mars 2019

- Projet de création de vestiaires-douches au service Maintenance Bâtiment

Direction de la Construction et patrimoine bâti - SMB - Délégation 2 du 14 mars 2019

- Projet de travaux Ecole Pourtalès - Construction d'un bâtiment modulaire

Direction de l'Enfance et de l'Education – Service Patrimoine - Délégation 2 du 14 mars 2019

- Projet de travaux Ecole Hohberg - Restructuration des écoles maternelles et élémentaires

Direction de l'Enfance et de l'Education – Service Patrimoine - Délégation 2 du 14 mars 2019

- Projets de service des services de la Direction de Ressources Humaines

Direction des ressources Humaines Délégation 1 du 12 mars 2019 et temps de concertation des 18 et 22 mars 2019

- A. Administration des ressources Humaines
- B. Mission relations sociales
- C. Service social du travail

D. Pilotage RH

E. Emploi formation insertion

F. Médecine du travail

G. Prévention qualité de la vie au travail

Points d'information :

- Dispositif de surveillance – Installation d'antennes de téléphonie sur le territoire de l'EMS – impacts sur la santé des agents

Direction de l'Environnement et services publics urbains - Service Prévention des enjeux environnementaux

- Plan de formation – Volet sécurité - Bilan 2018 et programme 2019

Direction des ressources Humaines – Emploi formation insertion

- Travaux 5 place du château

- Opéra du Rhin : mesures de sécurité spécifiques mises en place dans la fosse d'orchestre



Cfdt:

**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

A L'EUROMÉTROPOLE

Info pratique

Tipi : changement provisoire d'horaires

A la demande de la direction générale et suite au comité des usagers, les horaires d'ouverture de Tipi sont provisoirement modifiés.

En effet, la cafétéria devant permettre contractuellement aux agents de finir de prendre leur café jusqu'à 14h30, et l'espace devant être nettoyé avant la reprise d'une autre activité, TIPI ne rouvrira ses portes qu'à partir de 15h.

L'administration tente toutefois de trouver une solution permettant de rouvrir plus tôt afin de ne pas trop impacter les activités de l'après-midi au Tipi, tout en assurant au délégataire la possibilité d'effectuer ses missions dans de bonnes conditions.

RAPPEL

Si vous changez de service, de domicile ou de banque, pensez à nous transmettre vos nouvelles coordonnées :

- par téléphone au 03 88 34 30 91
- par messagerie à syndicat.cfdt@strasbourg.eu

afin que nous puissions mettre notre fichier à jour.

Si vous partez à la retraite pensez à nous le signaler.

Merci d'avance.

Carte CEZAM

N'attendez plus, procurez-vous votre carte Cezam 2019 !

Notre adhésion à l'IRCOS / Cezam Grand Est vous permet de bénéficier de nombreux avantages dans vos loisirs, sports, sorties, voyages et sorties culturelles, **au niveau local et national**, grâce à la **carte Cezam**.

Pour connaître toutes les offres Cezam, il vous suffit de vous rendre sur le site Internet

www.cezam-grandest.fr

Votre carte Cezam vous coûtera **14 € en 2019** et vous permettra de bénéficier de tarifs réduits directement en caisses ou aux guichets, grâce à des codes de réductions ou par l'intermédiaire d'une billetterie.

A titre d'exemple, quelques réductions accessibles grâce à votre Carte Cezam :

- Fit'n well Illkirch - 9 € / entrée
- Stras Kart Strasbourg - 7 € / session

Et pour vos achats, pensez à vous procurer le Pass Vie Pratique à 1€ ! (réservé aux détenteurs de la carte Cezam loisirs culture)

Un pass qui donne accès à des réductions chez les commerçants près de chez vous : mode, beauté, maison, gastronomie, téléphonie, optique, véhicules...

Carte cadeaux Fnac Darty - 9 % sur la valeur faciale de la carte

Découvrez la carte Cezam sur votre smartphone avec l'appli "Ma carte Cezam"

N'hésitez pas à commander votre carte Cezam 2019 auprès du syndicat CFDT ou par le biais de vos délégués.

**Syndicat CFDT – Intercos
de l'Eurométropole de STRASBOURG**

Locaux : Immeuble de la Bourse - 1er étage

Tél. : 03.88.34.30.91 / 03.68.98.50.00 poste 81225

Messagerie : syndicat.cfdt@strasbourg.eu

Adresse postale :
Centre Administratif

1, parc de l'Étoile - 67076 STRASBOURG-CEDEX



Ne pas jeter sur la voie publique